

# *Il était une fois... à Saint Martin*

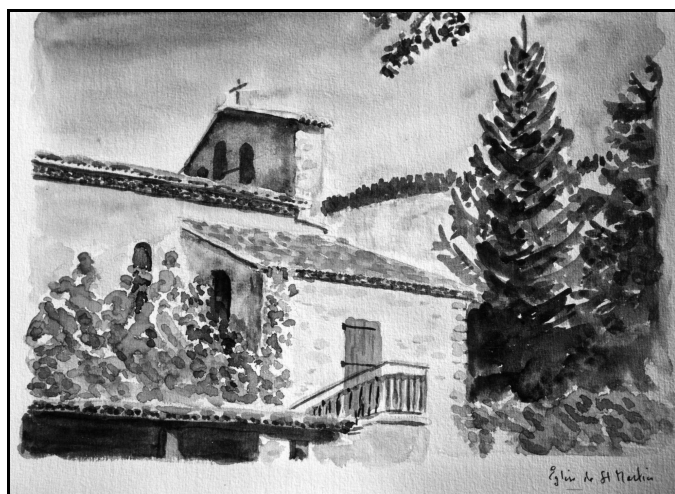
*La revue du patrimoine - juin 2012, numéro 19*

## *LE CLOCHER REPUBLICAIN DE SAINT MARTIN EN VERCORS*

*Par Yvette Rouveyre*

L'église de Saint-Martin possède la particularité d'avoir deux clochers : le plus ancien, côté jardin public, est un clocher-mur percé de trois ouvertures, d'un type plutôt méridional. Le clocher principal, sur la place du tilleul, porte fièrement sur sa façade l'inscription: « R 1910 F », RF signifiant : « République Française », et 1910 étant la date de sa construction. Il a donc fêté en 2010 son centenaire.

Nous allons à cette occasion vous conter l'histoire de ce clocher républicain.



D'abord, il faut rappeler que cinq ans auparavant, la loi de séparation des églises et de l'Etat a déchaîné



les passions, divisé les Français jusqu'au sein des familles et bouleversé la société. Elle fut votée le 9 décembre 1905 par 341 voix contre 233. Les catholiques pensaient que la laïcité allait pervertir les mœurs. Les inventaires des biens du clergé, la suppression du budget des cultes, l'expulsion de certaines congrégations furent perçus par eux comme un véritable cataclysme, tandis que tous ceux qu'écrasaient le joug du clergé sur la société se réjouissaient. Il y eut parfois des émeutes.

Rien de tout cela dans notre paisible commune, à part quelques altercations, et la volonté d'une municipalité radicale-socialiste de porter plus haut le son des cloches, l'horloge publique et le prestige du village !

## Il était une fois ....

**E**n fait, l'histoire commence en 1891. La grosse cloche datée de 1762, qui avait survécu à la Révolution (on avait juste limé les fleurs de lys !) a été cassée ou fêlée, on ne sait pas dans quelles circonstances. La municipalité contacte alors Charles Arragon, ingénieur fondeur de cloches à Lyon, qui recevra le bronze de la cloche fêlée au prix de 1,90F le kg et fournira la cloche neuve avec son battant pour 3F le kg. La cloche de 875kg avec ses accessoires revint finalement à 3 000F couverts par un emprunt à 30 ans au Crédit Foncier.

Pour soutenir cette cloche, il fallut construire un « beffroi ». Peut-être était-elle plus grosse que la précédente et difficile à installer sur le clocher-mur. On construisit donc pour l'abriter un socle en béton enterré sur lequel une charpente en sapin et en chêne, couverte d'un toit en tôle galvanisée, reposait sur quatre pierres. Cela fut payé par une sub-

vention de 1 500F du Ministère des Cultes, et une souscription auprès des habitants qui produisit 1 420F. Plusieurs hommes travaillèrent bénévolement à la construction. Elie Roche, d'Herbouilly, donna 1 m<sup>3</sup> de bois.

En 1909, ce beffroi rudimentaire était déjà bien décati ! On décide donc de construire un vrai clocher, qui sera accompagné d'une horloge. Le conseil se réunit le 1er août.

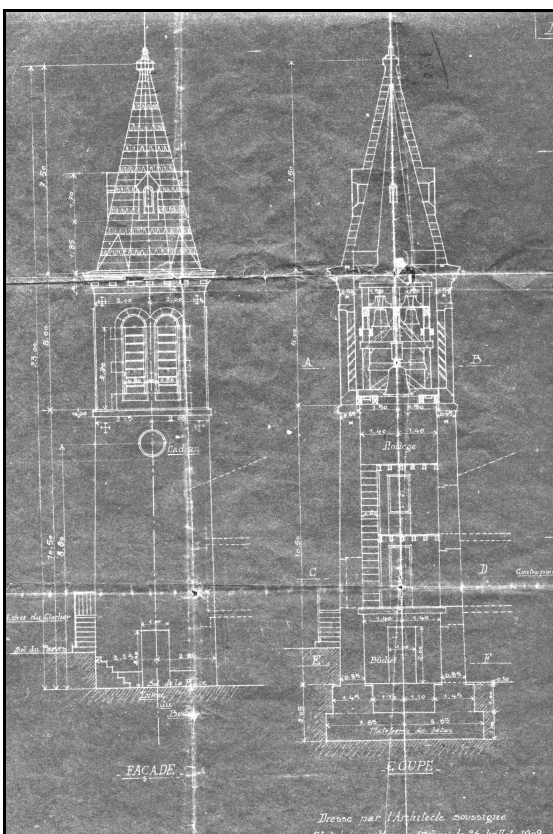
« Considérant que la commune n'a pas de clocher pour installer une horloge mécanique, que la cloche communale est soutenue par un clocher en bois vermoulu pouvant s'écrouler sur le sonneur et occasionner des accidents, et que la construction d'un clocher et d'une horloge mécanique sont depuis longtemps réclamées par la population, délibère et approuve le projet. »

Le maire, Josué Bellier, demande un devis à Fernand Marcon, architecte à Saint-Julien. Daté du 26 juillet 1909, il s'élève à 7875F. La dépense sera prise sur les fonds libres de la commune. Le projet est approuvé le 5 décembre par le préfet, le chantier est adjugé le 26 février 1910 à Jean Michel, entrepreneur à Saint-Martin.

Naturellement, le curé n'était pas du tout d'accord, l'emplacement du clocher empiétant sur le territoire de la cure, et il se plaignit à son évêque.

Le 10 décembre 1909, Guichard, vicaire général, écrit à Antonin Bayle, curé de Saint-Martin:

« Monseigneur a bien reçu votre lettre du 17 septembre ; si réponse ne vous a pas été donnée plus tôt, c'est que vous annoncez que vous alliez encore chercher le moyen de faire avorter la session de votre municipalité concernant la construction du clocher. Votre lettre du 6 décembre nous apprend que le sort en est jeté, et que le projet, ayant désormais réuni toutes les approbations, va être mis à exécution au printemps prochain. Nous ne croyons pas non plus qu'en les temps actuels, il

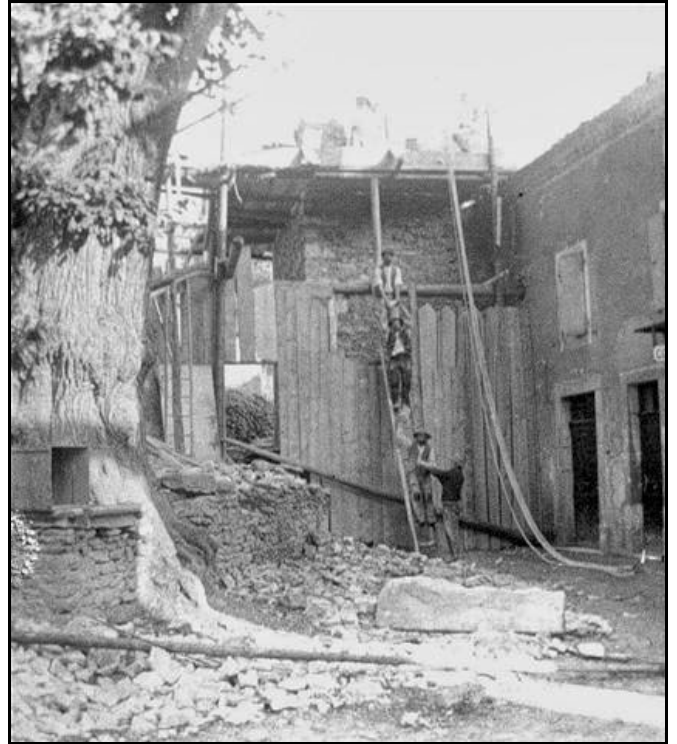


*nous soit possible de faire une opposition efficace. L'épreuve est faite qu'à St-Martin monseigneur userait en vain son autorité.*

*Monseigneur croit se rappeler (et les termes de votre lettre semblent permettre de le conclure) que le clocher projeté doit s'élever au nord du presbytère, dont il prendra une partie, ainsi qu'un petit carré du jardin adjacent. La portion du presbytère à sacrifier consiste en une partie de la cuisine et la chambre qui est au-dessus. Ne pourriez-vous pas, en usant de vos moyens de persuasion, obtenir que l'on organisât le reste du presbytère de façon à compenser un peu, au moins pratiquement, ce que l'on vous prend ? Voyant que pour le bien de la paix, vous consentez à sacrifier vos aises, votre municipalité se résoudrait peut-être à aménager de quelque façon la maison, pour que vous puissiez l'habiter encore plus petitement, mais convenablement. »*

Effectivement, en 1912, la commune effectua de grosses réparations, tant extérieures qu'intérieures, au presbytère, dont profita le successeur d'Antonin Bayle, décédé en 1911.

**R**evenons en août 1910 : le Conseil décide de placer quatre cadrans au clocher et d'apposer « *une pierre de taille au frontispice de ce monument pour marquer la date de sa construction* » et vote une somme de 35F pour cette pierre. Elle porte la date du 4 septembre 1910, nous ne savons pas pourquoi : le clocher était loin d'être fini, puisqu'en février 1911 les échafaudages étaient toujours en place. C'était un dimanche, il y eut sans doute la pose de cette pierre. Mais cette date nous interpelle autrement : c'est juste quatorze jours plus tard, le dimanche 18 septembre, au hameau de Tourtre, que la Sainte Vierge apparut pour la première fois à Marie Eymard... L'affaire fit grand bruit et des centaines de pèlerins défilèrent pendant plusieurs années, malgré le désaveu des autorités religieuses. A la troisième et dernière apparition, le 20 septembre 1910, la voyante s'était fait accompagner par son mari et deux de ses



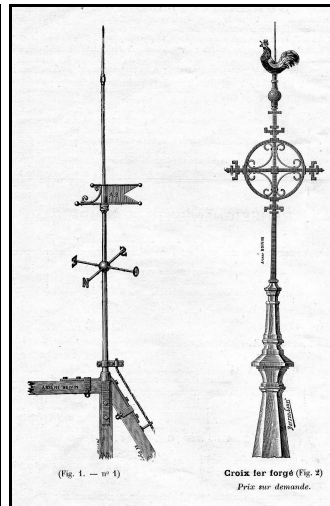
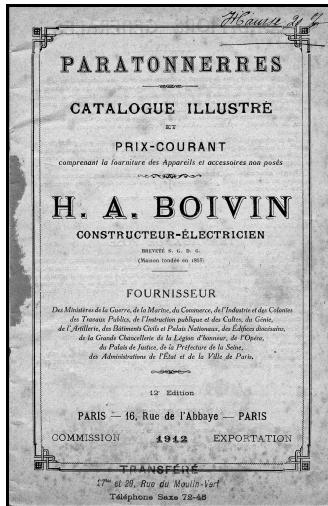
amies, qui ne virent rien.

**L'**une de ces dames était Mme Romey, l'épouse du forgeron. C'était une personne très digne, d'une parfaite éducation d'après ceux qui l'ont connue, et bien mal assortie avec son époux ! Ce dernier, le truculent Eugène Romey, était célèbre pour ses fredaines, ses écarts de langage et son anticléricalisme, au point d'avoir un jour, paraît-il, poursuivi le curé en brandissant un fer rouge...

Nous avons retrouvé aux archives de l'évêché une lettre du Vatican, (secrétariat d'Etat de Sa Sainteté) datée du 7 août 1911, adressée à : « Sa Grandeur Mgr Jean Victor Emile Chesnelong, évêque de Valence ».

« *Monseigneur, je transmets ci-jointes, à Votre Grandeur, à simple titre de documents, les trois lettres et pièces annexes que vient de m'adresser M. l'abbé Antonin Bayle, curé de la paroisse de St-Martin-en-Vercors, en votre diocèse. Je crois bien que Je crois bien que ce n'est pas le cas*





*d'attacher de l'importance aux prétendues apparitions dont il est fait mention dans ces documents, et sur lesquelles Votre Grandeur semble avoir déjà porté son sage jugement. Veuillez agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.»*

De nombreuses apparitions avaient eu lieu dans la Drôme à partir de 1848, certaines délirantes, et l'Eglise ne voulait pas que son autorité soit compromise par des « gourous » locaux qui risquaient de conduire à des dérives sectaires.

**R**evenons à notre clocher: pour son achèvement, il fut décidé d'acheter une horloge mécanique et un paratonnerre et de les installer avant qu'on n'enlève les échafaudages. Les deux appareils furent commandés à Paulin, place aux Herbes à Grenoble, fabricant d'horlogerie et d'appareils électriques, le 26 avril 1911. Il fournira trois cadrans (le quatrième étant récupéré), pour 2000 F avec une garantie de 10 ans. L'horloge à deux corps de rouages pesait 1150 kg et se remontait tous les huit jours avec 300 kg de poids de fonte en rondelles sur 10 mètres de chute. Il fournira également un paratonnerre en fer forgé galvanisé de 3 m surmonté d'une pointe en cuivre rouge ou en bronze, avec cône en platine, relié au sol par 34 m de câble de 12 mm en cuivre rouge étamé. Il y eut encore pas mal de tribulations puisque l'horloge et les cloches ne furent installées qu'en 1912, et que l'architecte étant parti à Mexico avant de terminer le décompte des travaux, l'entrepreneur n'avait pas été payé ! L'agent-voyer de La Chapelle reprit les comptes qui furent approuvés en mai 1912 pour 7822,03F.

Hélas! L'inauguration du « monument », les fêtes, les discours et les personnalités présentes n'ont laissé aucune trace dans les archives communales. Il ne reste que quelques documents et témoignages oraux et écrits pour retracer l'ambiance de l'époque, à la fois tendue et bon enfant, car les chamailleries entre « calotins » et « Judas » avaient aussi pour effet d'amuser la galerie... Depuis cent ans, notre clocher marque fidèlement les heures de notre vie, les fêtes et les deuils, à côté de son aîné le tilleul de Sully. A l'heure du tout numérique, on lève encore les yeux sur ses vieux cadrans comme le faisaient nos grands-parents.

Pour finir, voici la liste du Conseil municipal de l'époque: Maire: Josué Bellier, adjoint: Léopold Girard, conseillers: Francis Arnaud, Julien Arnaud, Daniel Borel, Pierre Vignon, Pierre Gauthier, Joseph Berthuin, Jean Reboulet, Paul Girard, Jean Michel.

**Documentation:**

*Archives communales: Registre de délibérations 1909-1916, boîte d'archives n° 18.*

*Études Drômoises n°21: Séparation des églises et de l'Etat.*

*Abbé Louis Fillet: Histoire religieuse du canton de La Chapelle-en-Vercors*

*Archives de l'Evêché de Valence: Enquêtes sur l'apparition de Tourtre.*

*Bernard Delpal: Entre paroisse et commune*



groupe  
patrimoine

du  
VERCORS

Yvette Rouveyre  
 Claudine Thiault  
 Jacqueline Hache  
 Pierre-Louis Fillet  
 Annie Destombes  
 Jean-Luc Destombes  
 Guy Brabant  
 Bernard et Denise  
 Perier-camby  
 Jeanine Girodin  
 Claude Funkiewiez  
 Jannick Revol  
 Alain et Françoise  
 Chatelan  
 Sylvaine et André  
 Roux